

KINÉ FLASH PARIS

F é v r i e r 2 0 0 7

N° 3

Page 2

Billet d'humeur - Agenda

Page 4

NGAP - Ostéopathie

Page 5

Code de santé publique

Les urnes ont tranché, en donnant un avis favorable à la signature du protocole d'accord d'une nouvelle convention avec les Caisses d'Assurances Maladie, avec une majorité de 89,4% sur l'ensemble des masseurs kinésithérapeutes syndiqués à la FFMKR, représentés par les élus des départements, réunis en Congrès le 03/02/2007.

Le syndicat de Paris avait donné son quitus à ses représentants avec une majorité de 97,5% de ses adhérents en faveur de ce projet conventionnel, à la suite d'une assemblée générale où avait pu participer au débat l'ensemble des MK parisiens syndiqués ou non. Pour Paris, la forte proportion en faveur de ce projet, +8% par rapport à l'ensemble de la France, a été justifiée par les difficultés d'exercice propres aux grandes villes, en raison du coût élevé des installations dans la Capitale.

L'attachement au DE de l'ensemble des professionnels parisiens, qui avait déjà mobilisé les confrères ces derniers mois, d'une part, l'obtention d'une augmentation, environ 3,7% des honoraires, par une revalorisation de la nomenclature, d'autre part, ont favorisé l'acceptation des kinésithérapeutes parisiens, ainsi que le souvenir douloureux que tous refus d'augmentations lors de négociations, parce que jugées insuffisantes ont toujours été définitivement perdues et n'ont jamais été rattrapées lors des négociations suivantes.

C'est par un vote des adhérents responsables, par un suffrage obtenu démocratiquement, que notre profession peut progresser, c'est par l'expression de ces kinésithérapeutes que notre profession peut se construire.

Mais pour cela il est nécessaire d'avoir l'avis de l'ensemble des artisans de notre métier. C'est en adhérant à un syndicat fort, ayant un projet professionnel avec une représentation démocratique que vous pourrez faire remonter vos idées et orienter l'avenir de notre profession. La syndicalisation est le seul moyen de transformer et de faire avancer notre profession vers un exercice plus responsable et plus libre.

Jean-Pierre Lemaître

RETOUR SUR UNE MANIF...

Le 14 décembre 2006 le syndicat de Paris FFMKR, a réussi à organiser en deux jours une manif devant l'UNCAM à Montreuil pour la sauvegarde de notre DE dans le protocole de notre prochaine convention. 150 Kinés parisiens ont répondu présent et sont restés sur le trottoir pendant trois heures, obligeant Rocky à réagir.

Compte tenu des délais d'acheminement, nécessaires à chaque praticien pour l'aller-retour cabinet/manif, délais garantis par Bertrand Delanoë, depuis qu'il est Maire de Paris et par son adjoint Denis Baupin, écologiste chargé de la circula-

tion, les soins de kinésithérapie ont été suspendus pendant 5 heures pour 1 500 patients.

Pour défendre une idéologie de lutte des classes, Rocky Directeur de l'Uncam n'hésite pas à créer une rupture dans la continuité des soins en contraignant les kinés libéraux, dont il fixe par ailleurs les honoraires, à descendre dans la rue.

Doctrinaire, jusqu'à la pointe du stylo, on est bien loin de l'humanisme à la André Bergeron*.

*(Secrétaire général de FO de 1963 à 1989 et patron de la Sécu durant de nombreuses années)



L'enfer des Négos



Ambiance: La lumière était blafarde. L'opium répandait son brouillard glauque et incertain. Un vieux bastringue jazzy s'évertuait à mouiller les échine.

Une vieille pute asiatique, assise sur un tabouret de bar, laissait entrevoir les jarretelles de ses bas noirs dans l'échancrure sournoise d'une jupe de soie trop souvent froissée par des doigts de rencontre.

Macao, Uncamo, l'enfer du jeu et de la sueur.

Rocky la fouine, le Stetson renversé en arrière, cigare fiché au coin des lèvres, et flanqué de deux bimbos aux décolletés si vertigineux que le Grand canyon à côté ferait figure de plat pays, palpait ses cartes, avec prévarication.

Alautre, dit l'Aristo, cartes posées sur la table, entrelaçait ses doigts, comme un champion s'échauffe pour saisir toutes opportunités. Trousetemps, dit le Juste, alignait méthodiquement ses atouts, comme pour anticiper le moindre faux pas. Pat Riq, dit le Mime, pas un mot, pas un bruit, l'attitude habituelle de sa participation, à rendre jalouses toutes les potiches. Faniputeni-soumiz, dite la Madone, l'œil frisé, la lèvre gourmande, la certitude farouche d'être une femme parmi les hommes. Damned, dit le British, surnommé ainsi parce que l'humour anglais circule full up entre ses oreilles. Puis arrive enfin, Jan-Jack, dit la Prostate, ainsi surnommé parce qu'il arrive toujours en retard et repart avant l'heure.

Macao, Uncamo, l'enfer du jeu et de la sueur.

Ils sont tous assis face à face, les flingues posés sur la table, les kalachnikovs

à la boutonnière et les intentions malveillantes parées au fond des méninges.

Rien ne bouge, tout transpire. L'enfer. Le jeu. La mort.

Rocky la fouine abat une carte, le fric posé sur la table saute en l'air. Ça y est, c'est l'impair, la faute, l'outrage, la médisance, celle qui déclenche le requiem des sulfateuses. Alors...

Hélas, lecteur fidèle, ici doit s'arrêter la narration. À partir de ces lignes, les négociations restent secrètes et les participants anonymes. Et toi ami procédurier, ne te reconnais surtout pas dans ces caricatures, elles ne sont que l'hommage du ver de terre à la libellule, et n'oublie jamais qu'elles sont imaginaires et si loin de la réalité... Quoique.

Michel Rusticoni

Le projet de protocole d'accord de notre future Convention Nationale a été signé par l'UNCAM d'une part, et la FFMKR d'autre part le mardi 13 février 2007.

Le texte de ce projet a été soumis au Congrès de la FFMKR qui a démocratiquement décidé de l'approuver à 89,41 %. Préalablement à ce Congrès, le Syndicat des MKR de Paris, comme les autres syndicats départementaux composant la FFMKR, avait tenu une Assemblée Générale Extraordinaire, et nos adhérents ont approuvé ce projet à 97,5 %.

On constate que la voie de la raison et de la sagesse est harmonieusement partagée entre les adhérents de nos syndicats, qu'ils exercent en province ou dans la capitale: la grande majorité d'entre eux n'a pas cédé à la tentation d'influence de certains autres "responsables" - virtuels ou virulents - en ne répétant pas les erreurs trop nombreuses du passé nous ayant fait perdre des avancées en prétendant pouvoir en obtenir de plus importantes...

Ce qui est signé est acquis, le reste n'est qu'utopie.

Philippe COCHARD



AGENDA

17 février au 4 mars 2007

8 mars 2007

22 mars 2007

Vacances scolaires

Information/Formation: grippe aviaire (INK)

Information/Formation: grippe aviaire (INK)



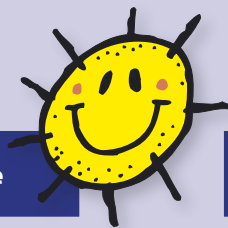
CSPD

La CSPD des Masseurs-Kinésithérapeutes s'est finalement réunie le 25 janvier 2007 à la CPAM de Paris. Rappelons que la réunion du 12 octobre 2006 avait été ajournée à la demande de la section professionnelle, suite à l'insistance répétée du Président du SNMKR pour faire exclure deux membres de la section sociale.

L'un des deux membres en question ne siégeant effectivement plus à cette commission, le représentant du SNMKR devait en être très satisfait puisqu'il se retira de la réunion dès le début de celle-ci: la chaise ainsi laissée vide permit à la commission de débattre de sujets sérieux dans le calme, le respect et la sérénité qui étaient d'usage avant la participation de ce représentant.

Entre autres points à l'ordre du jour, la Commission a donné un avis favorable à la dérogation pour l'attribution de l'aide financière à la télétransmission aux 17 consœurs et confrères concernés.

Philippe COCHARD



santé : bonne



moral : mauvais

L'impact de l'environnement sur la santé des Franciliens

Les Franciliens sont-ils en bonne santé ?

Une enquête de l'INSERM a été menée l'hiver dernier auprès de 3023 ménages tirés au sort dans les 50 quartiers de Paris et de la petite couronne (92, 93 et 94). Les résultats sont édifiants :

50 %
des Franciliens

considèrent que leurs conditions de vie nuisent

• à leur santé
• à leur bien être physique
• à leur bien être psychologique

Réponses apportées à la question suivante :

"Avez-vous le sentiment que quelque chose dans votre vie nuit à votre santé physique, psychologique ou à votre moral ? Si oui, de quoi s'agit-il ?"

Rythme de vie - Stress	14 %
Pollution	13 %
Sphère relationnelle	12 %
Habitudes de vie	11 %
Sphère Professionnelle	10 %
Conditions d'habitat	10 %
État de santé - Poids	9 %
Problème de santé de ses proches	7 %
Difficultés financières	4 %
Situation sociale, politique	3 %
Autres	6 %

Pour 40 % des Franciliens les facteurs les plus nuisibles à la santé, sont, le rythme de vie, le stress, la pollution et la sphère relationnelle. Les femmes estiment pour 15 % d'entre elles que les tensions avec les proches, les soucis familiaux ou l'isolement influent négativement sur leur santé. Les retraités sont également victimes d'états d'âmes liés à leur entourage, et 15 % d'entre eux disent se sentir isolés.

Tabac et alcool ont une influence néfaste sur les moins de 30 ans.

Dans cette enquête 25 % des personnes ont avoué fumer quotidiennement et 7 % se déclarent avoir un problème avec l'alcool. Seulement 10 % des personnes interrogées se disent affectées par les relations professionnelles et le logement.

Conclusion

Des résultats pas si mauvais que ça. Les Franciliens jugent leur santé.

Mauvaise ou très mauvaise	3 %
Bonne	47 %
Très bonne	31 %

L'Île de France est après tout très "vivable", ce qui devrait satisfaire les 10 millions de Franciliens dont la destinée est de partager cet espace.

Source : INSERM 707 Equipe de Pierre Chauvin - Internaute de Paris janvier 2007



NGAP : hommage aux poilus

La kinésithérapie est née en 1946, et dès cette époque il a fallu établir un décret de compétences, avec une liste d'actes.

Ce fut la première NGAP.

Les responsables de l'époque se sont tournés naturellement, vers ce qui existait déjà dans ce

domaine. On constate que cette pratique est toujours en vigueur aujourd'hui, puisque notre code de déontologie est établi en regardant celui des autres et en l'adaptant à notre spécificité.

Nos anciens ont parlé de rééducation par le mouvement pour retrouver les fonctions articulaires. Or il existait dans l'Armée une nomenclature qui "découpait" le soldat en multiples parties. Il s'agissait

du code d'indemnisation des mutilés de la Guerre 14-18, et avec force détails morbides, le soldat était reconstitué avec des coefficients pour chaque "morceau".

Ainsi nos plus anciens praticiens, ont connu la rééducation de la main "découpée", en un doigt ou plusieurs, et un pouce.

90 ans plus tard, ce système nous semble ô combien obsolète. Notre NGAP a déjà "perdu" bon nombre de petits coefficients qui étaient des sources de conflits permanents avec la Sécu, mais aujourd'hui, la profession s'affranchit de l'histoire et réclame à grands cris l'acte unique en AMK10 et l'acte fait au domicile du patient en AMK 15, quelles que soient leurs natures, et indemnisés avec un AMK à 2,72 €.

Pour que la kinésithérapie reste une valeur sûre de la santé française au XXI^e siècle.

Étudiants Kinés : des "quotraventions"

24.01.07 | 15 h 46

Le Monde.fr

La Commission européenne a ouvert mercredi une procédure d'infraction contre la Belgique et l'Autriche, qui appliquent des quotas envers les étudiants étrangers pour faire face à l'afflux respectivement de Français et d'Allemands dans leurs universités de médecine.

Afin de limiter l'affluence des Français en médecine vétérinaire ou encore en kinésithérapie, filières où les Belges étaient devenus minoritaires, les autorités belges ont imposé dans ces formations un plafond de 30 % d'étudiants non-résidents lors de la rentrée 2006.

La Commission estime dans un communiqué "que ce système a un effet discriminatoire sur les ressortissants de l'UE qui ne résident pas en Belgique et que la Belgique n'a pas justifié l'introduction de ce système".

Commentaire

Ce qui fait le droit des uns, fait les infractions des autres.

Ostéopathie : un comportement bien étrange

La volonté invraisemblable du gouvernement à vouloir reconnaître à tout prix l'Ostéopathie comme une "profession de santé" en accordant aux ni médecins, et ni kinés le même titre d'ostéopathe, serait-elle une manière détournée de résoudre les problèmes démographiques de ces deux professions de santé réglementées ?

La formation directe, sans passer par la case départ de la médecine ou de la kinésithérapie, augmente considérablement le risque sanitaire des consommateurs. C'est comme si on formait un chirurgien par mimétisme manuel directement au bloc opératoire.

Répondre aux besoins sanitaires de la France, ne légitime pas qu'on brade la qualité et les compétences des praticiens.

SYNDICAT DES MKR DE PARIS COTISATIONS 2007

	QPD* 2006	QPD* 2007	Cotisation 2006	Cotisation 2007	Variation
Tarif plein	171,00 €	91,00 €	394,00 €	318,00 €	- 19,29 %
Tarif réduit**	146,00 €	83,00 €	338,00 €	278,00 €	- 17,75 %
1 ^{er} adhésion	146,00 €	59,00 €	338,00 €	208,00 €	- 38,46 %
Nouveaux diplômés	90,00 €	27,00 €	209,00 €	148,00 €	- 29,19 %
Retraités	68,00 €	12,00 €	155,00 €	100,00 €	- 35,48 %
Salariés	83,00 €	82,00 €	170,00 €	170,00 €	-
Étudiants 3 ^e année	0,00 €	0,00 €	15,00 €	15,00 €	-

* QPD : quote-part départementale - ** Conjoint, Groupes, plus de 60 ans



DANS LA PRESSE

EGORA

Article du 26/01/2007
KINÉS/UNCAM

Les kinés augmentent deux coefficients dans leur NGAP. L'AMK 7 passe à AMK 7,5 et l'AMK 9 passe à 9,5.

QUOTIDIEN DU MÉDECIN

Article du 26/01/2007
MÉDECINS/UNCAM

Déserts médicaux: 20 % de bonus.
Un accord entre l'Uncam et les syndicats signataires de la convention prévoit une majoration de 20 % des honoraires pour les généralistes exerçant en cabinet de groupe dans une zone sous-médicalisée; 1 600 médecins pourraient être concernés.

La FFMKR obtient	Et pendant ce temps-là... le SNMKR 75
Revalorisation de l'IFD	Insulte la Fédé
Respiratoire en AMK 8	Insulte la Fédé
Urologie en AMK 8	Insulte la Fédé
Neurologie en AMK 10	Insulte la Fédé
L'AMK 7 passe en 7,5	Insulte la Fédé
L'AMK 9 passe en 9,5	Insulte la Fédé
Ouverture de l'IFMK de Reims	Insulte la Fédé
Polyhandicapés en AMK 11	Insulte la Fédé
Le droit de prescription	Insulte la Fédé
Le Conseil de l'Ordre	Insulte la Fédé
Indemnités de télétransmission	Insulte la Fédé
La récupération des réserves financières de la CARPIMKO	Insulte la Fédé
La suppression des quotas	Insulte la Fédé
L'indemnisation des bilans	Insulte la Fédé
La conservation du DE	Insulte la Fédé
La reconnaissance du Service Militaire dans le régime de base de retraite de la CARPIMKO	Insulte la Fédé

CODE DE SANTÉ PUBLIQUE 2007

Éditions Litec

Art L 4321-14, page 822

Commentaires:

La loi appartient à tout le monde, ni les syndicats, ni les conseils ordinaires n'en ont la lecture exclusive, et à plus forte raison, les autres institutions (Sécurité sociale, Ministères, Centre des Impôts, etc...), elle appartient aux citoyens que nous sommes, sachons la connaître. L'article qui nous concerne aujourd'hui participe à la définition des différentes missions des Ordres, et se trouve être la quasi-reproduction de ce qui s'applique, aux médecins, aux chirurgiens et aux sages-femmes.

Il n'en diffère que par un point important, c'est que l'Ordre des MK doit veiller au respect des droits des MK.

Autrement dit, si un praticien syndiqué peut se faire aider par un membre de son syndicat, pour contribuer à sa défense, dans le cadre des différents contrôles que sont capables d'inventer continuellement les administrations, il peut demander également qu'un membre du conseil départemental de l'Ordre assiste à ce contrôle, ce dernier ne pouvant pas participer aux débats, il est simplement présent pour vérifier que les



droits du MK soient bien respectés, aux cours des interrogatoires. (ce qui évitera peut-être certaines curiosités dans les comportements dans certaines CPAM franciliennes, comme cela nous a été rapporté).

Il se peut que dans quelques départements une légère frilosité habite les conseils ordinaires. Sachez les réveiller.



Espace détente

Autopsy de petits crimes (pas si) innocents

“Moi je dis qu'on n'a pas le droit de faire ça aux enfants”, répète cette petite fille adorable, innocente - quoique...

Juliette Stevez excelle dans le rôle de la femme enfant touchante, si fragile et pourtant vraiment disjonctée.

À déguster dans l'intimité du Guichet Montparnasse!

L'HERMES

Dans une petite rue du XIX^e; L'Hermès vous ouvre ses cuisines où, proche du piano, vous vous attablez pour y déguster une solide cuisine traditionnelle servie avec l'accent de Toulouse; où, la violette... coule dans votre verre à l'apéritif.

L'Hermès 23, rue Mélingue - 75019 Paris - Tél. : 01 42 39 94 70



La disparition de Richard Taylor d'Arnaud Cathrine

Editeur: Verticales

La disparition de Richard Taylor est un roman où le personnage central fuit son existence sans histoire.

La cause de sa disparition est recherchée au travers de témoignages de femmes l'ayant côtoyé.

À lire.

Faites-nous partager vos bonnes adresses, curiosités, clins d'œil, etc.

secretaire.smkrp@wanadoo.fr



Courrier des lecteurs

Olivier Jean Marty président FFMKR81

Directeur de la publication :

Philippe COCHARD

Rédacteur en chef :

Jean-Pierre LEMAÎTRE

Contact :

secretaire.smkrp@wanadoo.fr

Conception : Agence Lagoon

Lagoon@lagoon.fr

Crédits photos : Goodshoot - Fotolia

Fotolia : J. Martin-Cocher - Klementiev - Undine Freund - Cityvox
I. Pentcheva Burville - E. Isaacs - X

Chers collègues, confrères, et Amis

Il ne me paraît pas raisonnable d'insulter quiconque, et surtout pas ceux qui se battent pour la profession. La division nourrit d'abord l'incohérence de la réaction qui ne se fait plus pour la profession mais pour moucher, humilier, dévaloriser l'autre ce qui n'a plus rien de constructif. Voltaire disait il y a plusieurs manières de ne pas penser par soi-même la première est de répéter ce que disent les autres, la seconde c'est de prendre le contre-pied, la troisième est de faire tout autre chose que ce que l'on vous demande; après le calque, l'opposition, ou la dérision en aucun cas de l'intelligence.

Je signe et contre signe ces propos, mais pour rester inébranlable pour une kinésithérapie cohérente, confraternelle, voire amicale il faut trouver des actions où l'on pourrait faire sinon cause commune (ce que je déplore) au moins des actions concertées

Amicalement Joël Barthe.